

**Conseil économique et social**Distr. générale
12 juin 2023Français
Original : anglais**Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale**

Treizième session

New York, 2-4 août 2023

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Contribution des comités régionaux au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale**Commission économique pour l'Afrique Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale**

Neuvième réunion

Le Cap, 14-18 août 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Présentation des rapports**Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale****Rapport sur les activités régionales en Afrique****I. Introduction**

1. C'est dans le cadre des efforts déployés au niveau mondial pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée de l'information géospatiale à l'échelle mondiale qu'a été créé le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le but en étant de tirer parti des possibilités offertes par les technologies de l'information géospatiale pour réaliser le programme de développement de l'Afrique et soutenir les réponses aux défis mondiaux émergents.

2. Le programme de travail du Comité régional est conçu et articulé pour : a) promouvoir et soutenir les activités techniques pour l'élaboration de normes, l'interopérabilité et la prestation de services électroniques harmonisés de manière à anticiper l'utilisation potentielle des ressources en matière d'information géospatiale sur le continent ; b) renforcer les besoins et intérêts spécifiques de l'Afrique et les aligner sur les mécanismes internationaux et c) encourager et faciliter l'intégration des statistiques avec les géographies afin de faciliter la surveillance et le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

3. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), en tant que secrétariat du Comité régional, a le plaisir de soumettre pour examen le rapport sur les activités menées par le Comité régional depuis la douzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le rapport comprend une description des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées lors de la douzième session, ainsi que d'autres

* E/C.20/2023/1.

** E/ECA/GGIM-A/9/1.



activités jugées intéressantes pour les États membres des Nations Unies et d'autres partenaires. Le rapport s'articule autour de questions politiques et techniques, de la capacité et de la sensibilisation, ainsi que de la coopération et de la liaison internationales.

II. Objectifs

4. L'objectif principal du Comité régional est d'examiner les politiques et les mesures que les pays africains pourraient appliquer ou prendre pour renforcer, soutenir ou amplifier :

a) Les cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour guider les efforts de ses membres afin de mettre en place un meilleur mécanisme de coordination pour la gestion coopérative de l'information géospatiale au niveau national ;

b) L'infrastructure technologique et d'innovation avec les outils, les applications et les solutions nécessaires pour trouver, capturer, conserver et créer des ensembles de données orientés vers un but précis et des services spatiaux pour une prise de décision éclairée ;

c) Le développement global et transformateur à long terme des capacités en Afrique, avec des citoyens conscients de l'espace et qui sont dotés des compétences technologiques essentielles et de la capacité de participer et de contribuer de manière critique à la transformation numérique et à une société de l'information ;

d) Le mécanisme de partenariat et de collaboration au sein de la communauté mondiale de la géo-information.

III. Cadre intégré de l'information géospatiale

5. Dans sa décision 10/103, le Comité d'experts a adopté le Guide d'application Cadre intégré de l'information géospatiale qui permet de renforcer les mécanismes nationaux de gestion de l'information géospatiale.

6. Dans la vision du Cadre intégré, les gouvernements ont la responsabilité d'utiliser l'information géospatiale pour mesurer, suivre et réaliser efficacement le développement social, économique et environnemental durable, l'objectif étant de ne laisser personne pour compte. L'objectif du Cadre intégré est de combler le fossé numérique géographique et d'aider les pays à élaborer des plans d'action au niveau national.

7. Les pays africains ont continué d'élaborer régulièrement leurs plans d'action nationaux tout en établissant des centres de données nationaux dans le cadre du projet SDG Data Alliance. Le projet est actuellement mené dans 18 pays en développement, dont 10 pays africains, à savoir l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Maroc, le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie.

8. Le Burkina Faso et l'Éthiopie ont réalisé des progrès substantiels et en sont aux dernières étapes de l'élaboration de leurs plans d'action nationaux. Les autres pays en sont encore aux premières étapes et collectent des informations, évaluent les lacunes et recherchent des options et des solutions adaptées à leur situation nationale.

IV. Intégration des informations géospatiales et statistiques

9. L'information statistique et l'information géospatiale ne peuvent être examinées indépendamment l'une de l'autre. Elles se complètent et peuvent mieux fonctionner lorsqu'elles sont utilisées ensemble. L'investissement dans

l'intégration de l'information statistique et géospatiale au-delà des frontières nationales et le suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessitent des données comparables et harmonisées à de nombreux niveaux géographiques. Les données aideront les décideurs politiques à faire des choix, à identifier les problèmes de développement, à mettre en œuvre des solutions efficaces et à suivre et évaluer ces processus. De même, les données statistiques et géospatiales sont essentielles au développement de l'investissement et de la planification au niveau local. Ces besoins en données intégrées sont particulièrement pressants dans le contexte africain.

10. Bien que l'intégration des informations géospatiales et statistiques soit une question cruciale dans les pays africains, des efforts sont déployés pour accroître la sensibilisation aux données géospatiales, l'intérêt pour ces dernières et la capacité de les utiliser à des fins pratiques.

11. Le Comité régional, par l'intermédiaire de la CEA, a apporté un soutien technique à plusieurs pays dans la gestion des données géospatiales et le développement d'un système de géocodage pour l'analyse géospatiale des données issues de leurs recensements de la population et du logement. Divers ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour améliorer les connaissances, les compétences et les capacités des responsables du recensement, des cartographes, des analystes géospatiaux et des acteurs s'intéressant à la cartographie du recensement, s'agissant des méthodes cartographiques, de la capture et la compilation de données géospatiales et de la création de districts de dénombrement précis. L'objectif de ces ateliers était de faciliter la production de données géospatiales de qualité en vue des prochains recensements en Afrique.

12. Avec le soutien de la CEA, le Comité régional a achevé un manuel sur le géocodage pour la modernisation de l'information géospatiale et des processus statistiques en Afrique. Le manuel propose une approche pas à pas du géocodage et aborde des problèmes aussi courants que l'absence de formats d'adresses normalisés et la mauvaise qualité des données. Il souligne l'importance du géocodage pour un large éventail d'applications, notamment les interventions d'urgence, la santé publique et l'urbanisme. Le manuel se veut une ressource pour les pays et organisations d'Afrique qui cherchent à améliorer leur infrastructure de données géospatiales et vise à soutenir le développement d'un système d'information géospatiale moderne, précis et complet pour le continent.

V. Cadres politique et juridique

13. Le Comité régional a achevé l'élaboration collaborative d'une stratégie globale pour la modernisation de l'information géospatiale en Afrique, dans laquelle un accent particulier est mis sur l'intégration de l'information géospatiale et statistique. Le document comprend une étude des différents moyens pouvant aider les pays à comprendre l'importance qui s'attache à investir dans l'information géospatiale en tirant parti des possibilités de partage de l'information, des partenariats pour mettre en commun les ressources, de la communication des meilleures pratiques, de la mise en œuvre harmonieuse des activités, de la promotion d'opportunités éducatives et de sensibilisation en collaboration et de l'identification de sources de financement sûres pour soutenir les programmes géospatiaux en cours des organismes nationaux de cartographie.

14. Une fois mise en œuvre, la stratégie devrait contribuer à renforcer les organismes nationaux de cartographie, à les rendre plus agiles et plus réactifs aux besoins technologiques et sociétaux, et à garantir la pérennité de leur pertinence et de leur succès. Elle contribuera également à orienter la politique et la prise de décision sur le continent, en vue de garantir que les données et technologies spatiales nationales et régionales sont à la portée du plus grand

nombre possible d'utilisateurs potentiels et qu'elles sont développées, gérées, achetées et coordonnées conformément aux meilleures pratiques.

VI. Production de connaissances, sensibilisation et renforcement des capacités

15. En collaboration avec la Section de l'information géospatiale du Siège de l'Organisation des Nations Unies, une assistance continue a été apportée à plusieurs pays, dont la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Lesotho, le Malawi, la Tunisie et le Zimbabwe, pour éditer, mettre à jour et valider les bases de données géographiques nationales sur les limites du deuxième niveau administratif.

16. Un soutien a été apporté à un certain nombre de pays pour la constitution de bases de données géographiques sur la cartographie des recensements. Au Burundi, la collecte et le traitement des données géospatiales relatives à 1,4 million d'empreintes de bâtiments et de zones de pré-dénombrement ont fait appel à diverses techniques, telles que l'imagerie satellitaire et la production de coordonnées du Système mondial de localisation. Les empreintes des bâtiments et les zones de pré-dénombrement qui ont été créées ont été stockées sous forme de données numériques dans la base de données géospatiales du Burundi, en vue d'intégrer les informations géospatiales aux informations statistiques qui seront collectées lors du recensement de 2024 dans le pays et, à terme, de diffuser les données géospatiales. Le même soutien peut être apportés à d'autres pays si le besoin s'en fait sentir.

17. Le Comité régional a continué d'encourager la fourniture électronique rationalisée de produits et de services pour l'analyse et la planification fondées sur des données probantes, afin de permettre une prise de décision plus éclairée. L'Africa Geoportal a été amélioré pour permettre aux utilisateurs de trouver, de parcourir et d'utiliser les données et les services géospatiaux mis à disposition par les organismes nationaux de cartographie, les partenaires internationaux et de développement, et le secteur privé¹. De même, les autorités cartographiques nationales et les autres dépositaires de données peuvent utiliser le portail pour rendre leurs ressources géographiques repérables, observables et accessibles.

18. Compte tenu de la mission éducative de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, des efforts ont été déployés dans la région Afrique pour élaborer des cours de formation ciblant les entreprises, afin de combler les lacunes en matière de développement des capacités dans le secteur géospatial africain. Si la formation technique est bien assurée, la formation sur les aspects commerciaux et financiers de l'information géospatiale, y compris la nature et l'importance des modèles d'entreprise, les options de financement et les approches de financement adoptées par les différents pays, n'est pas largement accessible. En collaboration avec divers partenaires, dont ConsultingWhere et Enumanation, le Comité régional propose une série de cours et de manifestations en ligne destinés aux professionnels africains du secteur géospatial et axés sur les aspects commerciaux plutôt que techniques de l'information et des systèmes géospatiaux. Les cours comprennent des modules d'apprentissage en ligne entièrement modulables sur les options de modèles commerciaux pour le financement durable des organismes nationaux chargés de l'infrastructure de données spatiales, un système de gestion de l'apprentissage qui permet de suivre l'achèvement du cours et un contenu de soutien qui est développé et personnalisé avec une interface interactive². Le cours sera dispensé en anglais et en français.

¹ Le portail est accessible à l'adresse suivante : <https://uneca-powered-by-esri-africa.hub.arcgis.com/>.

² Une première version de l'un des cours est disponible à l'adresse suivante : <https://360.articulate.com/review/content/74265dad-5e7d-48ca-ae0c-528b88ec87c9/review>.

VII. Partenariats et collaboration à l'échelle régionale et internationale

19. Le Comité régional a continué de collaborer et de coordonner ses activités avec diverses parties prenantes du système des Nations Unies, des associations et des programmes internationaux et régionaux, ainsi qu'avec d'autres partenaires de développement, afin de mobiliser des ressources financières et un savoir-faire technique pour soutenir le programme géospatial africain. Au cours de la période considérée, le Comité régional a fourni des services consultatifs et techniques à l'Agence spatiale africaine, au caucus africain du Groupe sur l'observation de la Terre et à la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité en Afrique, une initiative conjointe de la Commission européenne et de la Commission de l'Union africaine.

20. Le Comité régional Afrique a participé ou contribué aux manifestations et activités suivantes :

a) La douzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et ses manifestations parallèles, qui ont eu lieu du 3 au 5 août 2022 à New York, au cours desquelles les participants ont eu l'occasion d'échanger avec divers interlocuteurs sur des intérêts communs et d'apprendre de l'expérience des représentants d'autres régions ;

b) Les travaux et réunions de divers groupes d'experts et groupes de travail, notamment le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, le Groupe de travail sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes ;

c) Les travaux du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale ;

d) Les travaux du sous-comité de géodésie, au cours desquels la Côte d'Ivoire a été élue au comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies ;

e) La réunion du Bureau élargi du Comité d'experts.

21. La participation du Comité régional à ces différents programmes et initiatives a permis de dégager un consensus à plusieurs égards. Le discours principal, sur le partenariat et la collaboration internationale pour le développement spatial en Afrique, prononcé par un représentant du Comité régional lors de la conférence de NewSpace Africa de 2022, a incité les participants à envisager une collaboration sur des projets similaires. En outre, en partageant ses perspectives et son expérience, le Comité régional a mis en évidence les objectifs et les défis communs, ce qui pourrait encourager la recherche d'un consensus. De plus, la participation à une table ronde sur l'optimisation des blocs régionaux pour l'innovation et le développement de l'industrie spatiale africaine a facilité l'échange d'idées et d'expériences entre les experts du domaine. Ces échanges pourraient permettre d'identifier les points d'accord et de désaccord, afin de mieux comprendre les intérêts, les objectifs et les défis communs en matière de gestion intégrée de l'information géospatiale.

VIII. Huitième réunion du Comité régional

22. Le Comité régional a organisé sa huitième réunion de manière à coïncider avec la huitième session de la Commission africaine de statistique, qui s'est tenue en personne du 24 au 28 octobre 2022 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba. La réunion a rassemblé plus de 100 participants, dont un quart de femmes, représentant 38 pays africains et des observateurs

d'organisations internationales, dont la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le milieu universitaire, les organisations industrielles et le secteur privé.

23. En reconnaissance du double rôle des réunions du Comité régional en tant que processus parlementaire et forum d'échange intellectuel, la réunion a été organisée avec plusieurs manifestations parallèles, y compris une réunion de groupe d'experts sur l'intégration des informations géospatiales et statistiques, un atelier sur l'infrastructure des connaissances géospatiales et un atelier sur la disponibilité des données géospatiales pour les objectifs de développement durable.

24. Les participants à la réunion ont décidé de demander un examen approfondi de la composition, du fonctionnement et des mandats des groupes de travail exécutifs du Comité régional, afin de proposer pour ces groupes de travail une nouvelle structure assortie de nouveaux mandats.

25. Reconnaissant que les objectifs de l'infrastructure d'information géospatiale et du développement national incluent la sensibilisation à l'infrastructure de connaissances géospatiales, les participants à la réunion ont exhorté la CEA à mener la conversation sur la manière de rendre opérationnelle l'infrastructure de connaissances géospatiales, en vue de promouvoir la préparation et le développement national et d'acquérir une compréhension globale de l'écosystème géospatial en évolution et de sa convergence avec l'écosystème numérique plus large.

26. Les participants ont encouragé les pays à se lancer dans l'opérationnalisation du Cadre intégré de l'information géospatiale en élaborant et en mettant en œuvre leurs plans d'action nationaux respectifs, faisant en sorte que le changement transformationnel soit possible, visible et durable.

27. Les participants à la réunion ont salué la création de l'initiative « SDG Data Alliance » en tant que mécanisme de mobilisation des ressources pour aider les pays africains à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. L'initiative a été rendue possible par l'avancement et la mise en œuvre de plans et de centres de données au niveau de chaque pays conformément au Cadre intégré de l'information géospatiale.

IX. Perspectives, évolution probable et plans futurs

28. Dans le cadre de son rôle d'orientation régionale et de leadership dans le développement de techniques et de méthodes de la géo-information, le Comité régional mène les études nécessaires sur les concepts émergents et diffuse les connaissances aux membres. Le Comité régional participera aux activités suivantes au cours de la prochaine période considérée :

a) La neuvième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, se tiendra en conjonction avec la trente et unième Conférence cartographique internationale. La réunion est prévue du 14 au 18 août 2023 au Cap, en Afrique du Sud. Le fait que les réunions du Comité régional coïncident avec d'autres événements géospatiaux importants sur le continent africain contribue à accroître la participation et le partage des connaissances et de l'expérience, ce qui se traduira par des contributions et des résultats plus efficaces lors des réunions. Les participants à la neuvième réunion examineront les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes et initiatives du Comité régional. La réunion sera également l'occasion pour les participants de partager des données d'expérience et de définir l'infrastructure géospatiale au sol qui sera nécessaire au niveau national pour parvenir à un changement porteur de transformation, visible et durable.

b) La conférence de l'Association africaine de télédétection de l'environnement de 2024. Les conférences internationales bisannuelles se tiennent dans toute l'Afrique et ont pris de l'ampleur, attirant des centaines de participants d'Afrique et de l'étranger, pour devenir le principal événement en matière de télédétection en Afrique. La prochaine conférence aura lieu en 2024 et le Comité régional sera un partenaire clé, grâce à des subventions de parrainage et à l'organisation d'ateliers techniques en marge de la conférence.

c) L'édition 2023 de la Semaine géospatiale, parrainée par la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, se tiendra au Caire. Au cours de la Semaine géospatiale, une trentaine de groupes de travail de la Société internationale organiseront une série d'ateliers. L'événement servira de cadre aux universitaires du monde entier, aux étudiants diplômés, aux futurs scientifiques et aux représentants des secteurs industriels pour apprendre et échanger des connaissances ainsi que des données d'expérience sur l'utilisation de la technologie géospatiale pour le développement durable et une meilleure qualité de vie pour les gens dans le monde entier.

d) Assistance technique et consultative pour renforcer les capacités des membres en matière de cartographie du recensement, de gestion des données géospatiales et d'élaboration de schémas de géocodage pour l'analyse géospatiale des données de recensement. Grâce à des capacités dans ces domaines, les pays africains peuvent se doter des moyens nécessaires pour appliquer le Cadre statistico-géospatial mondial dans tous les domaines pertinents, en particulier lors de la série de recensements de la population et des logements 2020.

X. Conclusion

29. Le Comité régional continue de participer activement à l'effort mondial de gestion de l'information géospatiale et d'y contribuer. Le contexte africain présente toutefois plusieurs obstacles à cet égard. Au nombre des questions prioritaires actuelles de la région figurent : l'établissement d'un leadership national efficace et de dispositions institutionnelles pour mettre en œuvre une approche intégrée et cohérente de l'exécution des activités au niveau national ; le renforcement de la capacité des membres à entreprendre des réformes qui garantissent de plus en plus l'efficacité opérationnelle afin de soutenir la fourniture en temps voulu de données, de produits et de services géospatiaux pour la planification et la prise de décision au niveau national et la mobilisation des ressources nécessaires pour renforcer l'utilisation des technologies géospatiales sur le continent.